

Paris, le 23 mars 2010

Avec près de 1300 brevets en 2009, PSA Peugeot Citroën est le premier déposant français de brevets

PSA Peugeot Citroën confirme pour la troisième année consécutive sa place de premier déposant français de brevets. Selon le palmarès annoncé aujourd'hui par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), le groupe a publié, en 2009, 1265 brevets soit 304 brevets de plus qu'en 2008.

Malgré un contexte économique difficile, PSA Peugeot Citroën prépare l'avenir et se donne les moyens de répondre au mieux aux défis auxquels fait face l'industrie automobile.

Cette première place témoigne de l'intense activité d'innovation du groupe mais également de l'implication de ses techniciens et ingénieurs dans cette dynamique.

Ces nouveaux brevets viennent renforcer un portefeuille d'innovations au service des ambitions du groupe et en particulier celle d'avoir un coup d'avance en matière d'offre de véhicules décarbonés et de design automobile.

Les brevets couvrent l'ensemble du véhicule et sont le reflet des axes stratégiques d'innovation :

- La réduction des émissions de CO2 au travers du contrôle moteur et de la dépollution
- Des véhicules attractifs avec des innovations pour l'habitacle intérieur
- La sécurité au travers de systèmes de freinage toujours plus performants

« Le groupe considère cet engagement dans l'innovation comme l'un de ses atouts et un véritable potentiel de différenciation » déclare Marc Duval-Destin, directeur de la Recherche et de l'Ingénierie Avancée.

En 2009, le groupe a consacré 2,1 milliards d'euros à la R&D, soit 5,6 % du chiffre d'affaires de la branche automobile.